

<https://clx.asso.fr/spip/?Partenariat-indigne-entre-le>



Partenariat indigne entre le Ministère de l'Éducation Nationale et Microsoft

- Espace membres - Les membres de l'association -



Date de mise en ligne : mercredi 9 décembre 2015

Copyright © Club LinuX Nord-Pas de Calais - Tous droits réservés

[Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres] Lundi 30 novembre 2015, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Najat Vallaud-Belkacem, a annoncé la [signature d'un partenariat](#) entre Microsoft et son ministère, ainsi qu'un accord cadre avec la société [Cisco](#). Les organisations signataires de ce communiqué dénoncent une collusion d'intérêts : ce partenariat prévoit de présenter une fois de plus aux élèves un logiciel propriétaire et des formats fermés comme seuls outils incontournables et par voie de conséquence la dépendance comme modèle à adopter. Tout cela tend à renforcer la position dominante de l'entreprise étasunienne, au détriment des logiciels libres et des formats ouverts, qui pourtant respectent les principes élémentaires de neutralité et d'interopérabilité.

Le texte intégral de l'accord, [disponible sur le site de l'Éducation Nationale](#), présente plusieurs axes, dont la formation des enseignants à la maîtrise des environnements Microsoft en classe, la mise à disposition d'un écosystème Cloud, d'une plateforme de formation à distance. L'apprentissage du code à l'école se fera aussi sous l'égide de l'entreprise étasunienne. C'est donc une véritable mise sous tutelle de l'informatique à l'école, réalisée de plus sans consultation des acteurs de l'éducation, y compris en interne.

Au sein de cet accord, aucune prise en considération du travail des personnels de terrain, des enseignants, des chercheurs, des étudiants n'a été prévue par les parties. Ceux-ci, pourtant les plus au fait des besoins des élèves, de leur administration et des contraintes liées au partage des données dans leurs établissements, ont accumulé un savoir-faire considérable que l'accord prévoit purement et simplement d'ignorer pour former les cadres et les enseignants aux technologies qu'ils voudraient imposer. De même, l'appel en faveur des formats ouverts dans l'éducation a été soutenu par des associations professionnelles d'enseignants, des syndicats, des entreprises, des individus, mais a été ici mis de côté.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel partenariat est signé : déjà en 2005 [un accord avait été signé](#). Mais ce partenariat apparaît d'autant plus navrant qu'il fait suite aux récentes révélations sur l'espionnage facilité par Microsoft et sa [politique de collecte d'informations personnelles de l'utilisateur](#).

Ce partenariat est d'autant plus regrettable qu'il va à l'encontre des objectifs de l'école, et témoigne d'une absence de volonté politique de promouvoir la diffusion et l'appropriation par tous de la connaissance et des savoirs. Une volonté politique affirmée aurait pourtant pu mettre en avant des solutions en logiciel libre, respectueuses des libertés de chacun, des standards ouverts et de l'interopérabilité qui permettent aux élèves de progresser en informatique sans enfermement technologique. Cette proposition fait d'ailleurs partie des plus soutenues de la consultation sur l'avant projet de loi *République Numérique* d'Axelle Lemaire. L'école va devenir une fabrique d'inégalité, l'argent servant par la suite de discriminant dans le choix des logiciels et des services.

Fin 2011, François Hollande avait fait de la jeunesse *la grande cause de l'élection présidentielle* [Discours à Strasbourg](#) le 22 novembre 2011. Visiblement, une nouvelle fois, la jeunesse et la formation des esprits ont été sacrifiées au profit d'intérêts économiques de grandes firmes étasuniennes.

Source : [aful.org](#)